

Strasbourg, 31 mai 2013
cdpc/docs

CDPC (2013) 10

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

64^{ème} Session Plénière

Strasbourg, 28-31 mai 2013
Palais, Salle 5

Liste des décisions

Le Comité Européen pour les Problèmes Criminels (CDPC), réuni à Strasbourg sous la Présidence de M. Lorenzo Salazar, a décidé :

1. Ouverture de la réunion

- de prendre note de l'allocution d'ouverture de M. Jan Kleijssen, Directeur de la Société de l'Information et de la Lutte Contre la Criminalité, Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'État de Droit, concernant les derniers développements du Conseil de l'Europe, en particulier les priorités de la Présidence sortante de l'Andorre et de la Présidence entrante arménienne présentant un intérêt pour les travaux du CDPC.

2. Adoption de l'ordre du jour

- d'adopter l'ordre du jour sans amendement (la liste des participants et l'ordre du jour figurent respectivement en Annexe I et II).

3. Activités futures et priorités du CDPC

- de prendre note des informations données par le Secrétariat sur l'état de préparation du mandat des Comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe (ci-après CdE) pour les années 2014-2015 ;
- de prendre en considération les décisions du Comité des Ministres (ci-après CM) sur le Rapport du Secrétariat Général du CdE : « Evaluation des Conventions du CdE » ;
- d'examiner les propositions faites par le Bureau du CDPC sur de nouvelles tâches qui pourraient être traitées par le CDPC durant les deux prochaines années et de les inclure dans le projet de mandat pour 2014-2015 ;
- d'examiner le projet de mandat du CDPC pour 2014-2015, de faire certains amendements, de les approuver et de charger le Secrétariat de transmettre le projet de mandat ainsi amendé au CM pour examen.

4. **Suivi de la 31^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la Justice (Vienne, 19-21 septembre 2012) : « Réponses de la Justice aux violences urbaines »**

- d'examiner le document de réflexion préparé par le Secrétariat sur une éventuelle conférence internationale sur le thème de la « Violence urbaine », d'approuver les objectifs principaux qu'il contient et de saluer l'idée d'organiser une telle conférence en 2014, en tant que suivi et comme requis par les décisions prises par le CM lors de sa 1156^{ème} séance, le 28 Novembre 2012 (point 5) ;
- concernant le lieu d'organisation de cette conférence, d'inviter les délégations du CDPC à réfléchir à la possibilité d'accueillir la Conférence dans leur pays et, à défaut de candidature, de prendre note que la Conférence pourrait se tenir à Strasbourg ;
- de prendre note des commentaires faits par M. Gerhard Kreutzer, représentant d'INTERPOL, sur le document de réflexion et en particulier de l'intérêt d'INTERPOL pour une telle conférence ;
- en conformité avec les décisions pertinentes du CDPC prises lors de la dernière session plénière de décembre 2012, d'examiner le document préparé par le Secrétariat comprenant une compilation des Recommandations existantes du CdE sur les délinquants juvéniles ainsi que les instruments juridiques produits par d'autres organisations internationales dans ce domaine (NU et UE) ;
- de charger le Secrétariat de confier à un consultant la tâche de rédiger - sur la base de la compilation susmentionnée - un document de travail visant à faire le point sur les instruments juridiques existants en matière de délinquance juvénile, particulièrement lorsqu'ils sont impliqués dans des violences urbaines, en déterminant notamment si oui ou non ces instruments produisent toujours les résultats escomptés à l'heure actuelle et en identifiant les éventuelles prochaines étapes / activités qui pourront être menées dans ce domaine, en tant que suivi et comme requis par les décisions prises par le CM lors de sa 1156^{ème} séance, le 28 Novembre 2012 (point 4) ;
- de charger le Bureau de suivre de près le travail préliminaire mené dans ce domaine ;
- concernant la 32^{ème} Conférence des ministres de la Justice à venir, d'inviter les délégations du CDPC à réfléchir à la possibilité d'accueillir la conférence dans leur pays.

5. **Délinquants dangereux**

- de prendre note des informations données par M. Slawomir Buzca, Président du Groupe de rédaction ad hoc sur les délinquants dangereux (PC-GR-DD), concernant les 1^{ère} et 2^{nde} réunions du PC-GR-DD et les progrès faits dans la rédaction de la future recommandation sur les délinquants dangereux et de le remercier pour l'excellent travail réalisé par le groupe ;
- de saluer le projet de recommandation sur les délinquants dangereux, en particulier au regard du peu de temps dans lequel le PC-GR-DD l'a préparé ;
- d'examiner le projet de recommandation, de faire des commentaires généraux dessus, d'approuver son contenu et de fournir quelques lignes directrices au PC-GR-DD en vue de l'approbation finale du projet de recommandation par le groupe de rédaction à l'occasion de sa prochaine réunion en septembre 2013 ;
- d'examiner la version finale du projet de recommandation sur les délinquants dangereux et son rapport explicatif en vue de son adoption lors de la prochaine session plénière en décembre 2013.

6. **Conseil de coopération pénologique (PC-CP)**

- de tenir un échange de vues avec M. André Vallotton, président du PC-CP, sur les activités actuelles et futures du PC-CP ;
- de prendre note des résultats et des décisions de la dernière réunion plénière du PC-CP (6-8 mars 2013) ;
- d'accepter que la question de la surpopulation carcérale demeure dans les priorités de travail du PC-CP.

a. **Préparation du mandat pour les années 2014-2015**

- d'examiner le projet de mandat du PC-CP pour 2014-2015 ;

- de prendre note du peu de participation générale lors des réunions plénières du PC-CP et en conséquence d'avoir un échange de vue sur le fait de savoir si la tenue d'une réunion plénière à laquelle un si petit nombre d'Etats membres est représenté demeure un exercice utile et bénéfique pour les activités tant du CDPC que du PC-CP ;
- de charger le Secrétariat de transmettre cette question au PC-CP lui-même pour un examen attentif ;
- d'introduire dans le projet de mandat que jusqu'à deux réunions plénières du PC-CP seraient organisées pour la période 2014-2015 et convoquées en concertation avec le CDPC, surtout si d'importants instruments juridiques doivent être approuvés par le PC-CP avant d'être soumis au CDPC, dans le but d'assurer un examen intergouvernemental correct et approprié des textes juridiques rédigés par le PC-CP ;
- d'approuver le projet de mandat du PC-CP pour 2014-2015 et de charger le Secrétariat de le transmettre au CM pour examen.

b. Suivi des conclusions adoptées à la 17^{ème} Conférence des directeurs d'administration pénitentiaire du Conseil de l'Europe (CDAP)

- de prendre note des informations données sur le suivi de la 17^{ème} CDAP, notamment de l'intention de conserver la question de la surpopulation et l'idée de continuer d'associer les juges et les procureurs à ce débat, en particulier en association avec le CCJE et le CCPE, parmi les priorités de la 18^{ème} CDAP.

c. Surveillance électronique

- de prendre note des informations sur les travaux relatifs à la surveillance électronique et d'examiner l'avant-projet de recommandation et son projet de commentaire ;
- de féliciter le PC-CP pour la qualité du projet de textes et de souligner leur utilité en tant que source d'inspiration pour les autorités nationales ;
- de faire un certain nombre de commentaires spécifiques sur le projet de recommandation et son projet de commentaire qui devront être mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du groupe de travail du PC-CP en juin 2013, en particulier au regard des Règles 3, 7, 8, 15, 17, 18 et 27 du projet de recommandation, et des propositions visant à introduire des précisions complémentaires à certaines règles dans le projet de commentaire et d'inviter les délégations du CDPC à envoyer leurs éventuels commentaires complémentaires par écrit au Secrétariat ;
- de décider que le projet de recommandation et son rapport seront mis à l'ordre du jour de la prochaine session plénière (décembre 2013) en vue de leur adoption ;
- d'assister le PC-CP dans la collecte de réponses au questionnaire sur l'utilisation de la surveillance électronique qui a été envoyé aux services de probation nationaux en vue de compléter le projet de recommandation et son rapport explicatif avec une analyse de la situation actuelle en Europe.

d. Violence dans les centres de détentions pour jeunes

- de prendre note du fait que, lors de sa dernière plénière, le PC-CP a discuté de la question des violences dans les lieux de détention pour mineurs et qu'il en est ressorti qu'une étude plus approfondie des causes de ces violences impliquant des mineurs et des moyens d'y remédier, était nécessaire ;
- d'accepter que ce travail soit inclus dans la liste des activités futures du PC-CP qui devrait aboutir à terme à la rédaction d'un rapport sur le sujet.

e. SPACE

- de prendre note de la présentation par le Professeur Marcelo Aebi des résultats de SPACE I Enquête 2011 (sur la prison) et de SPACE II Enquête 2011 (sur les sanctions et mesures appliquées dans la Communauté) ;

- de prendre note de la présentation de Madame Natalia Delgrande au sujet de la tendance à l'inflation carcérale et à la surpopulation carcérale en Europe au cours des dix dernières années ;
- de féliciter l'équipe d'experts pour l'excellent travail réalisé qui aide les autorités nationales à prendre des décisions éclairées en matière de politiques et de pratiques pénales ;
- de prendre note du fait que SPACE célèbre son 30^{ème} anniversaire en 2013 et de la demande exprimée par les experts responsables de SPACE d'organiser une réunion des correspondants nationaux de SPACE afin d'ajuster la terminologie et la méthodologie utilisées dans la collecte de données ;
- de charger le Secrétariat d'évaluer la possibilité d'organiser une telle réunion.

7. Promotion de l'intégrité du sport pour lutter contre la manipulation des compétitions sportives, en particulier les paris truqués

a. Eventuelle Convention du Conseil de l'Europe contre la manipulation des compétitions sportives

- de prendre note des informations détaillées fournies par Madame Valérie Berset-Hemmer, vice-présidente du groupe de rédaction de l'APES, sur les activités en cours et futures concernant l'éventuelle convention du Conseil de l'Europe contre la manipulation des compétitions sportives, en particulier :
 - a) que 43 pays sont déjà impliqués dans le travail de rédaction de ce futur instrument juridique, parmi lesquels des Etats non-européens ;
 - b) que les travaux préparatoires pour cette future convention sont fortement soutenus par *inter alia* le Comité Olympique International, l'Union des Associations Européenne de Football (UEFA) et suivis par l'Union Européenne ;
 - c) qu'au regard de l'avancement du processus de rédaction, d'autres réunions du groupe de rédaction de l'APES sont prévues en 2013 (l'une en juin et deux autres à confirmer : en septembre à Rome et une autre en novembre) et l'intention de finaliser le texte de la Convention d'ici la fin de 2013 ;
 - d) en ce qui concerne les dispositions de droit pénale qui sont encore en cours d'examen par le groupe de rédaction de l'APES, que deux propositions ont été présentées au cours des négociations : une option (appelée l'approche du droit pénal « soft ») et une autre qui prévoyait un ensemble de dispositions plus strictes couvrant certains comportements spécifiques devant être criminalisés. La question de savoir si oui ou non des dispositions pénales doivent être incluses dans la convention demeure également ouverte ;
- de prendre note des informations fournies par Mesdames Helena Lisuchova et Fabienne Schaller, membres du Bureau du CDPC, en leur qualité de représentantes du CDPC dans le groupe de rédaction de l'APES ;
- qu'il est clairement trop tôt pour le CDPC de prendre une décision définitive s'agissant de l'élaboration d'un texte contenant des dispositions pénales à inclure dans le projet de convention élaboré par l'APES, notamment en raison du fait que ne ressortent pas clairement, à ce stade du processus de rédaction par l'APES, la portée de la convention, les comportements qui seront couverts par la Convention et qui auraient besoin d'être criminalisés et, même, si les dispositions pénales doivent finalement être ou non incluses dans la future convention ;
- de noter que le processus d'élaboration de la future convention est encore à un stade préliminaire : seuls 5 articles du texte ont été provisoirement approuvés ;
- d'inviter Madame Valérie Berset-Hemmer, vice-président du groupe de rédaction de l'APES, à demander que le groupe de rédaction, lors de sa prochaine réunion dans deux semaines, concentre ses travaux à définir clairement le champ d'application de la convention et à l'identification des éventuelles lacunes dans la réglementation existante qui pourraient nécessiter des dispositions pénales spécifiques supplémentaires, de sorte à ce que le CDPC pourrait décider de la nature et la portée des dispositions pénales éventuelles ;

- de proposer que l'APES mette en place un groupe de travail mixte, composé paritairement de représentants de l'APES et du CDPC et chargé de rédiger les dispositions pénales spécifiques dont l'inclusion dans la future convention s'avèrerait nécessaire ;
- de considérer le texte proposé et préparé par le Secrétariat intitulé « Dispositions pénales sur le projet de convention contre la manipulation des compétitions sportives » (CDPC(2013)6) contenant une proposition de dispositions de droit pénal comme une base pour d'éventuels futurs travaux de rédaction.

b. Faisabilité d'un protocole additionnel à la Convention pénale du Conseil de l'Europe sur la corruption (STE n°173)

- de prendre note des réponses reçues par les délégations du CDPC et/ou du GRECO au questionnaire relatif à la question de la faisabilité d'un protocole additionnel à la Convention de droit pénal du Conseil de l'Europe sur la corruption (STE n°173) et du document préparé par le Secrétariat résumant toutes ces réponses ;
- de s'accorder, en particulier, sur ses conclusions que « dans la plupart des pays qui ont répondu (...) la corruption dans les secteurs à but non lucratifs est couverte par la législation existante » ;
- d'arriver à la conclusion qu'un tel protocole additionnel n'est pas nécessaire ;
- de charger le Secrétariat d'informer le GRECO de cette décision en vue de transmettre conjointement les réponses au CM.

8. Trafic d'organes humains

- de ne pas rouvrir les discussions sur le projet de Convention contre le trafic d'organes humains (TOH) et de n'examiner que les commentaires faits par deux délégations sur le projet de rapport explicatif ;
- de prendre note de la version finale du projet de Convention contre le TOH tel que finalisé par le Secrétariat suite aux commentaires faits par l'Unité Editoriale, et le Service des Conseils Juridique et du Bureau des Traités du Conseil de l'Europe, sur le texte du projet de Convention tel qu'approuvé par le CDPC en décembre 2012 ;
- d'approuver le projet de rapport explicatif après avoir rejeté les amendements soumis par l'Allemagne et le Royaume-Uni ;
- d'enlever les notes de bas de page du texte final du projet de Convention qui seront toutes reprises dans une note d'accompagnement (voir ci-dessous) ;
- de charger le Secrétariat de transmettre le projet de Convention contre le TOH et son rapport explicatif au CM pour la suite de la procédure ;
- d'accepter que le Secrétariat prépare une note accompagnant les deux projets de textes expliquant que :
 - a) le projet de Convention contre le TOH a été approuvé en décembre 2012 par un vote majoritaire avec un pays contre et trois abstentions ;
 - b) le projet de rapport explicatif a été approuvé en mai 2013 par un vote majoritaire avec quatre pays contre et une abstention ;
 - c) en ce qui concerne certaines dispositions du projet de Convention, les résultats des votes pour et contre certaines questions particulières ont été très serrés et les résultats de ces votes tels qu'ils apparaissaient dans les notes de bas de page du projet de Convention seront reportés dans la note d'accompagnement, indiquant le nombre d'Etats ayant voté pour et contre ;
- de saluer le travail achevé durant l'entier et long processus de rédaction sur un sujet difficile de grande importance ;
- de soutenir et saluer la proposition de l'Espagne d'accueillir la cérémonie d'ouverture à la signature de cette convention lorsque le CM aura achevé la procédure.

9. **Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC)**

- de tenir un échange de vue avec Madame Selma de Groot, présidente du PC-OC, concernant les activités actuelles et à venir du PC-OC ;
- de prendre note des décisions adoptées par le PC-OC durant sa 64^{ème} Réunion plénière (28-30 mai 2013) ;
- d'examiner le projet de mandat du PC-OC pour 2014-2015, de l'approuver et de charger le Secrétariat de le soumettre au CM pour examen.

10. **Activités en relation avec la Criminalité organisée transnationale**

- de souhaiter un prompt rétablissement à Monsieur Timohir Kralj, membre du Bureau du CDPC, nommé comme représentant du Bureau au Groupe de rédaction ad hoc sur le Crime organisé transnational (PC-GR-COT) ;
- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur les activités prévues concernant la criminalité organisée transnationale et en particulier que le PC-GR-COT tiendra sa première réunion du 24 au 26 juin 2013 à Paris, France.

11. **Activités liées à la piraterie**

- d'encourager toutes les délégations qui ne l'ont pas encore fait à répondre, sur une base volontaire, au questionnaire et d'envoyer les réponses au Secrétariat ;
- d'inviter :
 - a) le Secrétariat à transmettre toutes les réponses à la Fédération Russe ;
 - b) sur la base des réponses reçues, la Fédération Russe à examiner la possibilité de préparer un document de travail qui sera soumis pour examen lors d'une prochaine réunion du CDPC ;
 - c) le Secrétariat à insérer ce point à l'ordre du jour de la prochaine Session plénière.

12. **Mesures alternatives à la prison**

- de convenir de confier au PC-CP l'examen de la question des mesures quasi-obligatoires comme une alternative à l'emprisonnement, également dans le contexte des priorités générales établies pour le PC-CP (voir point 6).

13. **Informations fournies par le Secrétariat**

- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat dans les sous-points suivants :
 - a. **Medicrime :**
 - de prendre note des activités du Secrétariat en coopération avec le Secrétariat du EDQM relatives à la promotion de la Convention MEDICRIME ;
 - de prendre note des informations fournies par Monsieur Alexey Ilyashenko, représentant Ukrainien au CDPC, sur la première conférence régionale sur la Convention MEDICRIME qui sera organisée à Kiev, Ukraine, les 11 et 12 juin 2013 et d'encourager les membres du CDPC des pays voisins de l'Ukraine qui ne l'ont pas encore fait, à nommer leurs participants ;
 - de saluer la proposition de l'Espagne de recevoir une conférence régionale sur la Convention MEDICRIME au cours du second semestre 2013.
 - b. **Passage en revue des Conventions du Conseil de l'Europe**
 - de prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant les décisions prises par le CM relatives au passage en revue des conventions du CdE.
 -

c. Terrorisme

- de prendre note qu'une Conférence intitulée « Conférence internationale sur l'utilisation de techniques spéciales d'enquête pour lutter contre le terrorisme et les autres formes de crimes graves » s'est tenue les 14 et 15 mai 2013 à Strasbourg, France, co-organisée par le Conseil de l'Europe en coopération étroite avec le Comité directeur exécutif de lutte contre le terrorisme du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CTED), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la Ligue des Etats arabes et que le Vice-président du CDPC, Monsieur Jesper Hjortenberg, a participé en tant que conférencier-clé ;
- de prendre note que la question d'une possible mise à jour de la recommandation Rec(2005)10 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les « techniques spéciales d'investigation » en lien avec les crimes graves, incluant les actes de terrorisme, était au cœur des conclusions de cette conférence.

d. Activité de coopération dans le domaine pénal

- De prendre note des informations fournies par Madame Tanja Rakusic-Hadzic sur les projets de coopérations en cours dans le domaine des prisons et de la police.

e. Le Conseil consultatif des Procureurs européens (CCPE)

- De continuer la coopération avec le CCPE dans les domaines d'intérêt commun et d'envisager la possibilité d'inviter son président à la prochaine session plénière pour un échange de vues.

14. Divers

- De prendre note de la présentation faite par Monsieur Alexey Ilyashenko, représentant Ukrainien au CDPC, concernant sa participation à la conférence régionale « *on the Strategic Guidance Framework for international Police Peacekeeping* », qui s'est tenue à Kiev, Ukraine, du 18 au 22 mars 2013.

15. Dates des prochaines réunions

- Le CDPC est invité à prendre note des dates de la prochaine réunion du Bureau (30 septembre 2013 – 1^{er} octobre 2013) et de la prochaine session plénière (2-5 décembre 2013).

Annexe I



Strasbourg, 31 May 2013
[CDPC plenary/2013 plenary_1/oj lp/cdpc list of participants]

CDPC (2013) LP 1 fin (Bil)

EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS
(CDPC)

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

64th Plenary Session / 64^{ème} Session plénière

Strasbourg, 28 - 31 May / 28 – 31 mai 2013

Main Building / Palais de l'Europe

Room / Salle 5

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES**ALBANIA / ALBANIE**

Ms Alma KASA, Department of International Organisations, Sector of OSCE and Council of Europe
Ministry of Foreign Affairs of Albania, Blv. Gjergj Fishta, Tirana

ANDORRA / ANDORRE

M. Alfons C. ALBERCA SANVICENS, Procureur Général

ARMENIA / ARMÉNIE

Mr Hovhannes POGHOSYAN, Deputy Head of Headquarters, Head of International Cooperation Department,
Police of the Republic of Armenia, 0025 YEREVAN, str.Nalbandyan 130, Republic of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Christian MANQUET, President of the GMCP, Federal Ministry of Justice, Law Legislation Section, Museum
Strasse, 7, 1070 WIEN, Austria

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Ms Saadet YUSIFOVA, Senior Advisor to the Department for Coordination of Law Enforcement Agencies,
Administration of the President of the Republic of Azerbaijan, 19 Istiqlaliyyet Street, AZ-1009 BAKU

Mr Huseyn AKHUNDOV, Deputy to the Permanent Representative of the Republic of Azerbaijan to the Council
of Europe, 2, rue Westercamp, 67000 Strasbourg

BELGIUM / BELGIQUE

M. Claude GILLARD, Conseiller, Direction générale de la Législation, Des Droits et Libertés fondamentales,
Service Infractions et Procédures particulières, Ministère de la Justice, 115 Boulevard de Waterloo, 1000
BRUXELLES, Belgique

Mme Huguette OWANDJI, Attaché, SPF Justice, Direction générale de la Législation, Des Droits et Libertés
fondamentales, Service Infractions et Procédures particulières, 115 boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles

M. Freddy GAZAN, Conseiller, Service public fédéral Justice, Avenue de la Porte de hal, 5, B-1060
BRUXELLES

M. Pedro FERREIRA MARUM, Directeur du Centre national de surveillance électronique, Maison de Justice,
Rue de Louvain 38, 1000 Bruxelles

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Edin JAHIC, Chief of the Section for Combating Organised Crime and Corruption, Ministry of Security of Bosnia
and Herzegovina, Trg Bosne i Hercegovine 1, BiH - 71000 SARAJEVO

BULGARIA / BULGARIE

**No nomination / Pas de nomination

CROATIA / CROATIE

Apologised/Excusé

CYPRUS / CHYPRE

Mme Androula BOULARAN, Criminological Research Officer, Ministry of Justice and Public Order
125, Athalassas Avenue, CY-1461 NICOSIA

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Helena LISUCHOVA, Acting Head, International Cooperation Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16,
CZ - 128 10 PRAGUE 2

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague,
The Netherlands

Mr David NEUTSKY WULFF, Ministry of Justice, Slotsholmsgade 10, DK-1216 Copenhagen K

ESTONIA / ESTONIE

Apologised/Excusé

FINLAND / FINLANDE

Ms Ulla MOHELL, Counsellor of Legislation, Ministry of Justice, Finland/Department of Criminal Policy, PO BOX 25,
FIN-00023 Government

FRANCE

Mme Fabienne SCHALLER, Chargée de Mission pour les négociations internationales et européennes, Direction
des Affaires criminelles et des grâces, Ministère de la Justice, 13 place Vendôme, 75007 Paris

M. Olivier RABOT, Magistrat, Direction des Affaires criminelles et des grâces, Ministère de la Justice, 13 place
Vendôme, 75007 Paris

GEORGIA / GÉORGIE

**No nomination / Pas de nomination

GERMANY / ALLEMAGNE

Dr Ralf RIEGEL, Head of Division, International Criminal Law, European and Multilateral Cooperation in Criminal
Matters, Federal Ministry of Justice, Mohrenstraße 37, D-10117 Berlin

Dr Hans-Holger HERRNFELD, National Member (Germany) of EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB Den Haag,
The Netherlands

Prof. Dr. Bertram SCHMITT, Judge at the Federal Court of Justice, Herrenstraße 45a, D-76133 Karlsruhe

GREECE / GRÈCE

Apologised/Excusé

HUNGARY / HONGRIE

Dr Tünde FORMAN, Head of Department, Department of International Criminal Law, Ministry of Public
Administration and Justice, 1055 Budapest, Kossuth tér 4. Hungary

ICELAND / ISLANDE

Mr Robert R. SPANÓ, Professor, Dean of Faculty, University of Iceland, Lögberg, 101, Reykjavik

IRELAND / IRLANDE

Mr Brian KELLY, Executive Officer, International Policy Division, Department of Justice & Equality, 7-11 Montague Court, Montague Lane, Dublin 2

Mr James MOLONEY, Deputy to the Permanent Representative of Ireland, Permanent Representation of Ireland to the Council of Europe, 11 Bld Président Edwards, F- 67000 STRASBOURG

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR

Chairman of the CDPC / Président du CDPC

Directeur du Bureau des questions législatives, internationales et des grâces, Direction Générale de la Justice pénale, Ministère de la Justice, Via Arenula 70, I – 00186 ROMA

Ms Roberta PALMISANO, Judge, Department of Penitentiary Administration, Ministry of Justice, Largo Luigi Daga n. 2, Rome 00164

LATVIA / LETTONIE

Ms. Indra GRATKOVSKA, Head of the Criminal Law Department, Ministry of Justice, Brivibas blvd. 36, LV – 1536 RIGA

LIECHTENSTEIN

M Carlo RANZONI, Juge, Fürstliches Landgericht, Vaduz

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Agnė VERŠELYTĖ, Chief specialist of the Division of International Treaties Law of the Department of International Law, Ministry of Justice of the Republic of Lithuania

LUXEMBOURG

Apologised/Excusé

MALTA / MALTE

**No nomination / Pas de nomination

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Diana ROTUNDU, Deputy Head of international legal assistance and european integration Division, General Prosecutor's Office of the Republic of Moldova, prosecutor, permanent expert

MONACO

M. Alexis POYET, Administrateur à la Direction des Services Judiciaires, Monaco

MONTENEGRO

Ms Duška VELIMIROVIĆ, Ministry of Justice and Human Rights, Department for International Legal Assistance and EU Integrations, Division for International Legal Assistance
Vuka Karadžića 3, 81 000 Podgorica

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mrs Marjorie BONN, Senior Legal Adviser, Legislation Department, Ministry of Justice, Legislation Department
P.O. Box 20301, 2500 EH The Hague, The Netherlands

NORWAY / NORVÈGE

Ms Linda Katharina DRAZDIK, Senior Adviser, Section for European and International Affairs, Ministry of Justice and the Police, P.O. Box 8005 DEP, N - 0030 OSLO

Ms Anne-Li N. FERGUSON, Adviser, Ministry of Justice and the Police, Correctional Service Department, P.O. Box 8005 DEP, N-0030 Oslo

POLAND / POLOGNE

Mr Rafal KIERZYNKA, Judge detached to the Ministry of Justice, Criminal Law Department, Ministry of Justice, al. Ujazdowskie 11, PL - 00-950 WARSAW

Mr Sławomir BUCZMA

Chair of the PC-GR-DD / Président du PC-GR-DD

National Expert, General Secretariat of the Council of the European Union, Rue de la Loi, 175, B-1048 Brussels, Belgium

PORTUGAL

Mr António FOLGADO, Head of Unit of Criminal Justice, International Affairs Department, Directorate General for Justice Policy, Ministry of Justice, Av. D. João II, n.º 1.08.01 E, Torre H, Pisos 2/3 – 1990-097 LISBON

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Mariana RADU, Head of Division for International Judicial Cooperation in Criminal Matters, National Correspondent to European Judicial Network, National Correspondent to Eurojust, Directorate for International Law and Judicial Cooperation, Ministry of Justice of Romania, 17, Apolodor Street, 5th Sector, RO – 050741 BUCAREST

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Ilya ROGACHEV, Director of Department of New Challenges and Threats, Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation, Directorate of New Challenges and Threats, 32/34 Smolenskaya-Sennaya Square, RU - 121200 MOSCOW

Mr Dmitry SHALYAGIN, Head of the Chair of Human Rights & International Law, Moscow University of the Ministry of Interior of the Russian Federation

Mr Vladimir ZIMIN, Deputy Head of the Main Department of international legal cooperation, Prosecutor General's Office of the Russian Federation

Mr Konstantin KOSORUKOV, Deputy for Legal Affairs to the Permanent Representative of the Russian Federation at the Council of Europe

SAN MARINO / SAINT-MARIN

**No nomination / Pas de nomination

SERBIA / SERBIE

Mr Jovan COSIC, Head of the Department for normative affaires, Ministry of Justice and State Administration of the Republic of Serbia, 22 – 26 Nemanjina str., 11000 Belgrade, Serbia

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mgr. Dagmar FILLOVÁ, Director, Judicial Co-operation in Criminal Matters Division, Ministry of Justice of the Slovak Republic, Župné námestie 13, 813 11 Bratislava, Slovak Republic

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ms Tanja TRTNIK, Senior Adviser, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia, Župančičeva 3, 1000 Ljubljana,

SPAIN / ESPAGNE

Ms Almudena DARIAS DE LAS HERAS, Assistant Deputy Director for Justice Affairs in the EU and IIOO, Ministry of Justice, c / San Bernardo, E - 62-28015 MADRID

SWEDEN / SUÈDE

Mr Walo VON GREYERZ, Legal Adviser, Ministry of Justice, Division for Criminal Law, SE-103 33, Stockholm

SWITZERLAND / SUISSE

Mme Anita MARFURT, Juriste Droit pénal international, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit pénal international, Bundesrain 20, CH – 3003 BERNE

M. Bernardo STADELMANN, Chef Droit pénal, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Domaine de direction Droit pénal, Bundesrain 20, CH-3003 BERNE

“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” /**“L’EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE”**

**No nomination / Pas de nomination

TURKEY / TURQUIE

Mr İlyas PEHLİVAN, Head of Department, Directorate General for International Law and Foreign Relations, Ministry of Justice, Adalet Bakanlığı Ek Bina Mustafa Kemal Mahallesi 2151. Cad. No: 34/A Söğütözü/Ankara

Mr. Fazlı DOĞAN, Deputy Director General, Directorate General for International Law and Foreign Relations, Ministry of Justice, Adalet Bakanlığı Ek Bina Mustafa Kemal Mahallesi 2151. Cad. No: 34/A Söğütözü/Ankara

UKRAINE

Mr Oleksiy ILLIASHENKO, Deputy Head of International Relations Department, of the Ministry of Interior of Ukraine

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Ebrima I CHONGAN, European & G8 Criminal Justice and Eurojust Policy, Data Sharing and Criminal Justice Team, International Directorate, Home Office, 1th Floor, Peel Building (NE Quarter), 2 Marsham Street, London SW1P 4DF

Mr Christopher VOLUME, European Criminal Justice and Rights, European and International Division, Ministry of Justice, 6.02, 102 Petty France, London SW1H 9AJ

Ms Nadya STEWART, Senior Procurator Fiscal Depute, International Cooperation Unit, Crown Office, 25 Chambers Street, Edinburgh, EH1 1LA

* * * *

CDPC BUREAU / BUREAU DU CDPC
(CDPC-BU)

CROATIA / CROATIE

Apologised/Excusé

Mr Tihomir KRALJ, univ. spec. crim., Deputy Director General, Customs directorate of the Republic of Croatia, Zagreb, 10000, Alexandera Von Humboldta 4a

DENMARK / DANEMARK

Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

FRANCE

Mme Fabienne SCHALLER, Chargée de Mission pour les négociations et la transposition des normes pénales internationales, Direction des affaires criminelles et des grâces, Ministère de la Justice et des libertés, 13, place Vendôme, F-75042 PARIS Cedex 01

GERMANY / ALLEMAGNE

Dr Hans-Holger HERRNFELD, National Member (Germany) of EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB Den Haag, The Netherlands

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR

Chairman of the CDPC / Président du CDPC

Directeur du Bureau des questions législatives, internationales et des grâces, Direction Générale de la Justice pénale, Ministère de la Justice, Via Arenula 70, I – 00186 ROMA

POLAND / POLOGNE

Mr Sławomir BUCZMA

Chair of the PC-GR-DD / Président du PC-GR-DD

National Expert, General Secretariat of the Council of the European Union, Rue de la Loi, 175, B-1048 Brussels, Belgium

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Ilya ROGACHEV, Director of Department of New Challenges and Threats, Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation, Directorate of New Challenges and Threats, 32/34 Smolenskaya-Sennaya Square, RUS - 121200 MOSCOW

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Ebrima I CHONGAN, European & G8 Criminal Justice and Eurojust Policy, Data Sharing and Criminal Justice Team, International Directorate, Home Office, 1th Floor, Peel Building (NE Quarter), 2 Marsham Street, London SW1P 4DF

* * * *

**COMMITTEE OF EXPERTS ON THE OPERATION OF EUROPEAN CONVENTIONS ON
CO-OPERATION IN CRIMINAL MATTERS / COMITE D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES
CONVENTIONS EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL
(PC-OC)**

Ms Selma DE GROOT **Chair of the PC-OC / Président du PC-OC**
Legal Adviser, Ministry of Justice, International Legal Assistance in Criminal Matters Division, Schedeldoekshaven
100, Postbus 20301, NL - 2500 EH DEN HAAG

**COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE
(PC-CP)**

M. André VALLOTTON **Chair of the PC-CP / Président du PC-CP**
Ancien Délégué du Conseil d'Etat aux Affaires pénitentiaires, Département de la Sécurité et de l'Environnement,
Chef de projet, Unité d'appui au Programme d'appui de la réforme du Système pénitentiaire, Ministère de la Justice
c/o DGAPR, rue du 11 Décembre 1960, EL Biar, Alger, ALGERIE

Mr Marcelo AEBI **Scientific Expert / Expert scientifique**
Professeur, Vice-directeur, Ecole des sciences criminelles, Université de Lausanne, ICDP - Sorge - Batochime, CH-
1015 LAUSANNE

Ms Natalia DELGRANDE **Scientific Expert / Expert scientifique**
Criminologue, Responsable de recherche, chargée de cours, Ecole des sciences criminelles, Université de
Lausanne, ICDP - Sorge - Batochime, CH-1015 Lausanne

**COMMITTEE OF EXPERTS ON TRAFFICKING IN HUMAN ORGANS /
COMITE D'EXPERTS SUR LE TRAFIC D'ORGANES, DE TISSUS ET DE CELLULES HUMAINS
(PC-TO)**

Dr Hans-Holger HERRNFELD **Chair of the PC-TO / Président du PC-TO**
National Member (Germany) of EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB Den Haag, The Netherlands

**ENLARGED PARTIAL AGREEMENT ON SPORT (EPAS) /
ACCORD PARTIEL ELARGI SUR LE SPORT (APES)**

Mme Valérie BERSET HEMMER, Senior Advisor, Office fédéral de la justice, Unité projets et méthode législatifs,
Vice-présidente du groupe de rédaction d'un projet de convention internationale contre la manipulation des
compétitions sportives, Bundesrain 20, CH-3003 Berne

Mr Nicolas WEVELSIEP, Administrateur, Enlarged Partial Agreement on Sport / Accord Partiel Élargi sur
le Sport, Human Rights and Antidiscrimination Directorate / Direction des droits de l'Homme et de l'anti-
discrimination, Council of Europe, F-67075 STRASBOURG Cedex

* * * * *

**OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE /
OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE

**No nomination / Pas de nomination

UNITED STATES OF AMERICA / ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

**No nomination / Pas de nomination

CANADA

**No nomination / Pas de nomination

JAPAN / JAPON

Mr Hideaki GUNJI, Consul (Attorney), Consulate-General of Japan, Consulate-General of Japan, "Tour Europe"
20 Place des Halles, 67000 Strasbourg

MEXICO / MEXIQUE

Mr José Humberto LÓPEZ-PORTILLO SÁNCHEZ, Deputy Attaché for Legal Affairs, Legal Attaché Office for Europe of the Attorney, General of Mexico, Embassy of Mexico, Carrera de San Jeronimo 46, 5° piso, 28014 MADRID, SPAIN

M. Alejandro MARTINEZ PERALTA, Chargé d'affaires, Mission permanente du Mexique auprès du Conseil de l'Europe, 8, boulevard du Président Edwards, 67000 Strasbourg, France

* * * * *

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Mr Nicolas SERRANO, EU Delegation to the Council of Europe. 18 Boulevard de l'Orangerie, F-67000, Strasbourg

I.C.P.O. INTERPOL

Mr Gerhard KREUTZER, Legal Officer, Office of Legal Affairs, ICPO - INTERPOL, General Secretariat 200, Quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon, France

* * * * *

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Rule of Law /
Direction Générale des droits de l'Homme et Etat de Droit

Mr Jan KLEIJSEN	Director, Information Society and Action against Crime Directorate / Directeur, Direction de la Société de l'Information et de la Lutte contre la Criminalité
Mr Ivan KOEDJIKOV	Head of Action against Crime Department / Chef de la Service de la Lutte contre la Criminalité
Mr Carlo CHIAROMONTE	Head of Criminal Law Division / <u>Secretary to the CDPC</u> Chef de la Division du droit pénal / <u>Secrétaire du CDPC</u>
Mr Oscar ALARCON JIMENEZ	Administrative Officer / Administrateur Co-Secretary to the CDPC / Co-secrétaire du CDPC Secretary to the PC-GR-DD / Secrétaire du PC-GR-DD
Ms Tanja RAKUSIC-HADZIC	Administrative Officer / Administrateur Head of Criminal Law Co-operation Unit / Chef de l'Unité de coopération en matière de droit pénal
Ms Iliana TANEVA	Deputy Head of Criminal Law Division / Secretary to the PC-CP Chef adjoint de la Division du droit pénal / Secrétaire du PC-CP
Ms Anita VAN DE KAR-BACHELET	Administrative Officer / Administrateur Secretary to the PC-OC / Secrétaire du PC-OC
Ms Marjaliisa JÄÄSKELÄINEN	Assistant / Assistante

Interpreters / Interprètes

Mr Nicolas GUITTONNEAU
Ms Bettina LUDEWIG

Annexe II



Strasbourg, le 28 mai 2013
CDPC/CDPC 2013plenary_1/OJ+LP/CDPC (2013) OJ 1 - F

CDPC (2013) OJ 1

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

64^e Session Plénière

Strasbourg, 28 (14h00) – 31 mai 2013 (13h00)

ORDRE DU JOUR

Conseil de l'Europe

Palais de l'Europe

Salle 5

[L'ordre du jour contenant les liens vers les documents de travail est disponible sur le site du CDPC]

1. **Ouverture de la réunion**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
Projet d'ordre du jour
Ordre du jour annoté
Pour information :
Liste des décisions de la plénière du CDPC, 4-7 décembre 2013
3. **Activités futures et priorités du CDCP**
Préparation du mandat pour 2014-2015
Mandat du CDPC pour 2012-2013
Résolution concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail
Liste des décisions de la réunion du CDPC bureau, 11-12 avril 2013
Décision du CM sur le passage en revue des conventions du CdE
4. **Suivi de la 31ème Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la Justice (Vienne, 19-20 septembre 2012) : « Réponses de la Justice aux violences urbaines »**
Résolution sur les réponses de la justice à la violence urbaine
Décision du Comité des Ministres
Rapport du SG sur Vienne
Document de réflexion sur une éventuelle conférence internationale sur la « violence urbaine »
Commentaires d'Interpol sur le document de réflexion
Information générale sur la justice des mineurs et la délinquance juvénile
Recueil des instruments juridiques relatifs à la justice des mineurs et à la délinquance juvénile (**veuillez noter que ce document fait 267 pages**)
5. **Délinquants dangereux**
Mandat du Groupe de rédaction ad hoc sur les délinquants dangereux (PC-GR-DD)
Rapports sommaires des réunions du PC-GR-DD, 17-19 décembre 2012/ 24-26 avril 2013
Projet de recommandation
6. **Conseil de coopération pénologique (PC-CP)**
Echange de vues avec le Président, M. André Vallotton
 - a. **Préparation du mandat pour 2014-2015**
Mandat du PC-CP pour 2012-2013
Liste des décisions et rapport de la 3e plénière du PC-CP, 6-8 mars 2013
 - b. **Suivi des conclusions adoptées à la 17ème Conférence des directeurs d'administration pénitentiaire du Conseil de l'Europe (CDAP)**
Conclusions de la CDAP
Conclusions de la réunion sur le surpeuplement carcéral
 - c. **Surveillance électronique**
Projet de recommandation
Projet de commentaire
 - d. **Violence dans les centres de détentions pour jeunes**
Rapport du Secrétariat pour information
 - e. **SPACE**

Statistiques pénales annuelles : SPACE I, enquête 2011 (veuillez noter que ce document fait 165 pages)

Statistiques annuelles : SPACE II, enquête 2011 (veuillez noter que ce document fait 85 pages)

7. Promotion de l'intégrité du sport pour lutter contre la manipulation des résultats, notamment les matchs arrangés

Décision du Comité des Ministres

a. Eventuelle Convention du Conseil de l'Europe contre la manipulation des compétitions sportives

Proposition du CDPC concernant les dispositions de droit pénal sur la convention contre la manipulation des compétitions sportives

Avant-projet de convention contre la manipulation des résultats sportifs (veuillez noter que ce document fait 77 pages)

Cadre et calendrier du processus de négociation d'un projet de convention internationale contre la manipulation des résultats sportifs

Etude de faisabilité sur un instrument de droit pénal relatif à la promotion de l'intégrité du sport pour lutter contre la manipulation des résultats, notamment les matchs arrangés (veuillez noter que ce document fait 103 pages)

Lettre du président du CDPC

Lettre du président du Comité de direction de l'APES

b. Faisabilité d'un protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption du Conseil de l'Europe (STE n° 173)

Questionnaire

Réponses au questionnaire

Sommaire des réponses

8. Trafic d'organes humains

Projet de convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains

Projet de rapport explicatif

Commentaires par deux délégations sur le projet de rapport explicatif

9. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC)

Echange de vues avec la Présidente, Mme Selma du Groot

Préparation du mandat pour 2014-2015

Mandat du PC-OC pour 2012-2013

Liste des décisions de la 15e réunion du Groupe restreint d'experts sur la coopération internationale

Projet d'ordre du jour de la 64e plénière du PC-OC

Projet relatif aux outils pratiques efficaces pour faciliter la coopération judiciaire en matière pénale

10. Activités en relation avec la Criminalité transnationale organisée

Mandat du Groupe de rédaction ad hoc sur le crime organisé transnational (PC-GR-COT)

11. Suivi de la décision adoptée par la plénière sur les activités liées à la piraterie

Document de travail

Annexes (veuillez noter que ce document fait 125 pages)

Questionnaire

Réponses au questionnaire (veuillez noter que ce document fait 73 pages)

12. Mesures alternatives à la prison

Instruments et activités du Conseil de l'Europe relatifs aux mesures quasi forcées (MQF)

13. Informations données par le Secrétariat

a. Crime pharmaceutique

Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (Convention Médicrime) (STCE n° 211)
Projet de programme de la Conférence à Kiev, 11-12 juin 2013

b. Passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe

Rapport du Secrétaire Général (veuillez noter que ce document fait 67 pages)
Décisions du CM

c. Terrorisme

Liste des décisions de la réunion du CODEXTER, 16-17 mai 2013
Projet du programme de la Conférence internationale sur Le recours aux techniques spéciales d'enquête pour lutter contre le terrorisme et les autres formes d'infractions graves

d. Activités de coopération dans le domaine pénal

Projets en cours

e. Le Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE)

Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur le rôle du ministère public dans le système de justice pénale

14. Divers

15. Les dates des prochaines réunions

CDPC Bureau: 30 septembre – 1 octobre 2013
CDPC Plénière: 2 décembre à 9h30 – 5 décembre à 13h00